

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
BANQUE CIC NORD OUEST CIC LIANCOURT, 1 PLACE DE LA ROCHEFOUCAULD 60140 LIANCOURT
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

AURELIE COPPA, représentant de la société A4MI S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en
voie de formation dont le siège social se situe 1 RUE DE WARTY 60600 FITZ JAMES, déclare que cette
somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux
apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble
des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
AURELIE COPPA	1 020	1 020 €
H2ZAM	980	980 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial :

30027 17296 00021231602 32

Jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société
actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du
dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 novembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JUSTA
la et approuvé



SYLVIE ROIGNANT
DIRECTRICE AGENCE
03 44 19 08 88


